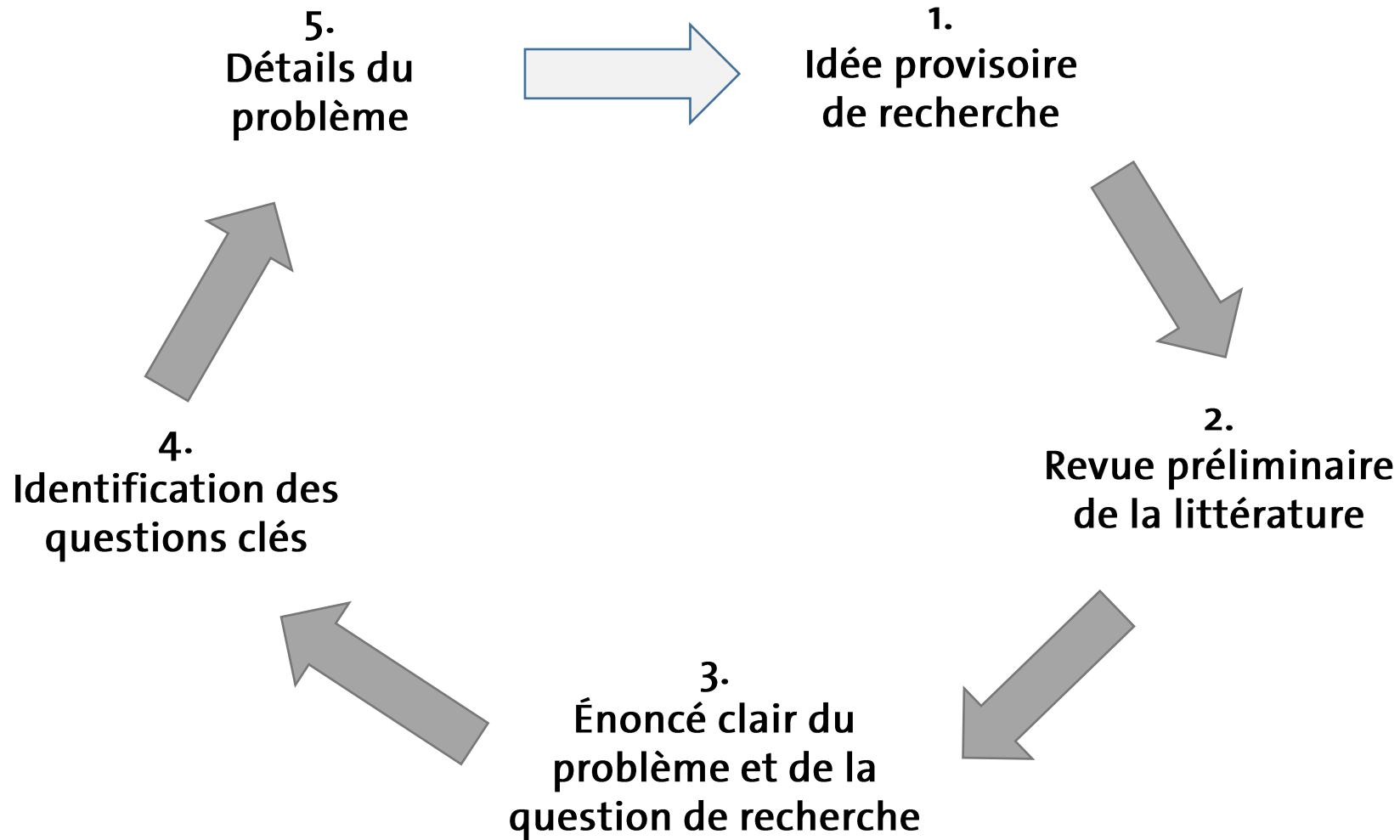


# Formulation du problème de recherche



## Point 4

---

# Le plagiat

NB : Cette présentation se base très largement sur le « *Guide REF : guide pratique de citation et référencement des sources* » de la Haute école de gestion (2024) (<https://www.hesge.ch/heg/media/921>)

## 4.1 Que prévoit le droit d'auteur?

La loi sur le droit d'auteur stipule que l'auteur·trice «a le droit exclusif de décider si, quand, de quelle manière et sous quel nom son œuvre sera divulguée» (Confédération suisse 2022, art. 9 al. 2). La loi autorise toutefois la réutilisation de certains passages du texte à des fins de citations :

- «<sup>1</sup> Les citations tirées d'œuvres divulguées sont licites dans la mesure où elles servent de commentaire, de référence ou de démonstration et pour autant que leur emploi en justifie l'étendue.
- <sup>2</sup> La citation doit être indiquée ; la source et, pour autant qu'il y soit désigné, l'auteur, doivent être mentionnés. » (Confédération suisse 2022, art. 25).

**Attention:** Le plagiat et la tentative de plagiat (absence de référencement des sources) sont punis par l'Université de Genève (<https://www.unige.ch/universite/politique-generale/plagiat/>).

## 4.2 Comment citer ses sources?

---

Il existe deux manières de citer vos sources :

- A. La citation exacte entre guillemets.
- B. La paraphrase (qui consiste à reformuler la citation avec vos propres mots).

**Attention** : dans les deux cas, vous devez citer vos sources.

## 4.2 Comment citer ses sources?

---

### Exemple :

#### **A. Citation exacte entre guillemets**

« La formalisation d'une cartographie des métiers et des emplois devient alors un passage fondamental dans la construction de la démarche de GPEC [...] » (Bernier, Grésillon 2012, p. 75).

#### **B. Même passage paraphrasé**

Une étape essentielle de la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est la construction d'une cartographie des professions et emplois (Bernier, Grésillon 2012).

## 4.2 Comment citer ses sources?

---

N'oubliez jamais que vous n'écrivez pas pour vous-même !

Vous devez citer vos sources notamment pour... :

- a) créditer les auteur·trices des documents qui vous ont servi ;
- b) fournir aux lecteur·trices de quoi aller plus loin si le sujet les intéresse ;
- c) démontrer que vous maîtrisez le sujet, car vous connaissez les travaux qui ont été publiés dans le domaine ;
- d) distinguer vos apports personnels des contributions externes sur lesquelles vous vous êtes appuyé·e ;
- e) mettre en lumière l'originalité de votre travail.

## 4.3 Doit-on tout référencer?

---

Il vous faut tout référencer à l'exception toutefois des :

- faits et connaissances générales. On ne référence pas par exemple  $E = mc^2$ .
- communications orales, e-mails et autres communications personnelles (à créditer dans les remerciements).
- brouillons ou versions non définitives d'un document (à créditer dans les remerciements).
- documents qui ne vous ont pas été utiles pour votre travail.
- des documents que vous n'avez pas lus.

## 4.4 La bibliographie de fin de document

---

Une bibliographie est la liste de toutes les publications **citées** dans un document. Elle ne doit pas être divisée par type de document, car cela crée plusieurs listes alphabétiques (une par type de document).

Si vous avez des publications intéressantes à porter à la connaissance des lecteur·trices, mais que vous ne les avez pas citées, vous pouvez créer une section supplémentaire intitulée par exemple « Autres lectures intéressantes » afin de les lister.

## 4.5 Les documents importants

---

- La page de l'Université relative au plagiat :  
<https://www.unige.ch/universite/politique-generale/plagiat/>
- La page du mémento de l'Université sur le sujet :  
<https://memento.unige.ch/doc/ooo8>
- Le site de l'Institut de recherches et d'action sur la fraude et le plagiat académiques (IRAFPA) :  
<https://irafpa.org/#>
- Un logiciel gratuit anti-plagiat :  
<https://www.scribbr.fr/logiciel-anti-plagiat/>

## Point 4

---

# Les références bibliographiques

NB : Cette présentation se base principalement sur le document « *Les normes bibliographiques et rédactionnelles de la Faculté de théologie et d'études des religions* » de l'Université de Louvain ([https://www.uclouvain.be/fr/system/files/uclouvain\\_assetmanager/groups/cms-editors-btec/btec/normes/normes-ther-202509.pdf](https://www.uclouvain.be/fr/system/files/uclouvain_assetmanager/groups/cms-editors-btec/btec/normes/normes-ther-202509.pdf))

## 4.6 Les systèmes de référencement

---

Il existe trois grands systèmes de citation :

### A. Le système numérique

Il a l'avantage d'insérer des appels de citation qui prennent peu de place dans le texte, mais il ne fournit aucune information sur la source. Les lecteurs·trices sont donc obligé·es de faire des allers-retours entre le texte et la bibliographie. Ce système est rare et utilisé principalement dans les *sciences exactes*.

## 4.6 Les systèmes de référencement

---

### B. Le système « notes de bas de page »

Ce système est le plus courant. Il ajoute les appels de citation sous forme d'exposant, mais la référence (complète ou partielle) est ajoutée en bas de page ou en fin de chapitre, ce qui prend beaucoup de place, en plus de mélanger les références et les commentaires. La bibliographie, classée par ordre alphabétique, reprend la référence complète, ce qui fait doublon avec la note de bas de page. C'est le système par excellence utilisé en théologie.

## 4.6 Les systèmes de référencement

Exemple :

*Notes de bas de pages :*

21. Cf. Hans-Georg GEYER, « Geschichte als theologisches Problem. Bemerkungen zu W. Pannenbergs Geschichtstheologie » (1962), in : Id., *Andenken. Theologische Aufsätze*, 2003, p. 49s.

22. Eilert HERMS et Lubomir ŽAK (éd.), *Grund und Gegenstand des Glaubens nach römisch-katholischer und evangelisch-lutherischer Lehre*, Rome-Tübingen, Lateran University Press-Mohr, 2008.

23. ASSMANN, *Exodus*, p. 113.



## 4.6 Les systèmes de référencement

### Bibliographie de fin de document :

ALBERTINI, Francesca, « *Èyhèh asher Èyhèh*. Exodus 3,14 According to the Interpretations of Moses Mendelsohn, Franz Rosenzweig and Martin Buber », in : Judit TARGARONA BORRÀS et Angel SÁENZ-BADILLOS (éd.), *Jewish Studies at the Turn of the 20th Century*, vol. 2 : *Judaism from the Renaissance to Modern Times*, Leiden [etc.], Brill, 1999, pp. 19-26.

ANSELME DE CANTORBÉRY, *Pourquoi Dieu s'est fait homme*, trad. René Roques, Paris, Cerf (SC 91), 2005.

ASBILL, Brian D., *The Freedom of God For Us. Karl Barth's Doctrine of Aseity*, Londres-New York, Bloomsbury-T&T Clark, 2013.

ASKANI, Hans-Christoph et CHALAMET Christophe (éd.), *The Wisdom and Foolishness of God. 1 Corinthians 1-2 in Theological Exploration*, Minneapolis, Fortress Press, 2015.

ASSMANN, Jan, *Exodus. Die Revolution der Alten Welt*, Munich, C. H. Beck, 2015.

## 4.6 Les systèmes de référencement

---

### C. Le système « auteur-date »

Ce système est utilisé couramment dans de nombreux domaines (sciences sociales, linguistique, psychologie, etc.). Il est celui que préconise la norme ISO 690 (2021) et offre l'avantage d'être entièrement documenté (modèles pour tous les types de documents).

Dans ce système, deux éléments servent à faire le lien entre l'appel de citation inséré dans le texte et la référence fournie dans la bibliographie en fin de document : les auteurs·trices et l'année de publication.

## 4.6 Les systèmes de référencement

---

La bibliographie est par ailleurs **classée par ordre alphabétique** du nom de famille du premier auteur·trice. Lorsque plusieurs documents ont été écrits la même année par un auteur, on peut ajouter une lettre à la suite de la date (ex.: SCHOLL, 2024a).

Le système « auteur-date » est ainsi le plus **explicite** pour les lecteurs·trices qui peuvent directement identifier la source et la date de l'information dans le texte sans devoir se référer à la bibliographie en fin de document.

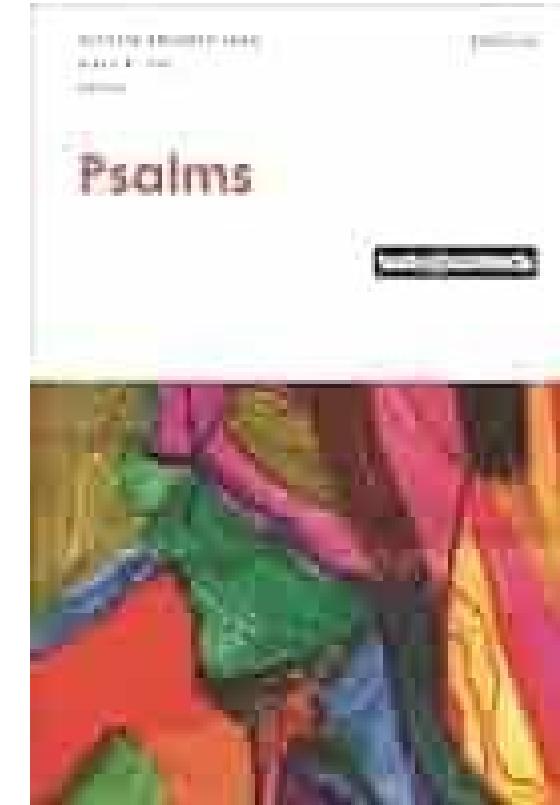
# 4.6 Les systèmes de référencement

## Exemple :

### *Références dans le texte :*

will *keep* your going (v. 8). The speaker assures the psalmist of God's protection in threatening situations. The third theme is the message of faith: 'My help comes from the Lord...' The last part (vv. 7-8) is an assurance of blessing for the individual believer and the community (Leibreich 1955: 33-36; Weiner 2020: 1-8). The dominant motif throughout the psalm is the proximity and personal relations between God and the psalmist. This is expressed by the first person singular that the psalmist uses to address God, and by the second person singular the speaker describes these relations. Weiss summarizes this motif thus: 'The uniqueness of the book of Psalms is that while many biblical books transmit theological and religious messages through human historiography, with a view from God to man, the Book of Psalms expresses man's relationship to God' (Weiss 2001: 14).

The emphasis on the motif of God's protection and the multiple repetitions of the key verb 'keep/guard' (**שִׁמְךָ**) echoes the Priestly Blessing (Num. 6.24-26). Liebreich (1955: 33-36) argues that the fifteen Songs of Ascents were intentionally chosen to accord with the fifteen words of the priestly blessing. He suggests that the four expressions used in the Blessing, namely that God,



## 4.6 Les systèmes de référencement

### Bibliographie de fin de document :

- Brison, Ora (2018), 'Women's Banquets and Gatherings in Text and Context: The Queens-Banquets in Esther and Contemporary Women-Only Israeli/Jewish Ceremonies', in A. Brenner-Idan *et al.* (eds.), *The Five Scrolls*, 189–209, Texts@Contexts 6, London: Bloomsbury T&T Clark.
- Brueggemann, Walter (1995), *The Psalms: The Life of Faith*, Minneapolis: Fortress.
- Crow, Loren D. (1996), *The Songs of Ascents (Psalms 120–134): Their Place in Israelite History and Religion*, Atlanta: Scholars Press.
- Dahood, Mitchell, SJ (1966–70), *Psalms III, 101–150*, AB 17A, Garden City: Doubleday.
- Day, John (1990), *Psalms*, Sheffield: Sheffield Academic.
- Liebreich, Leon J. (1955), 'The Songs of Ascents and the Priestly Blessing', *JBL* 74: 33–36.
- Limburg, James (1985), 'Psalm 121: A Psalm of Sojourners', *Word & World* 5: 180–87.
- Morgenstern, Julius, (1939), 'Psalm 121', *JBL* 58: 311–23.
- Shaked, Malka (2005), *לנצח אנתנו – I'll Play You Forever: The Bible in Modern Hebrew Poetry, An Anthology*, Tel Aviv: Miskal [Heb.].

## 4.7 Le style de référencement

---

Remarque préliminaire :

Je ne présenterai ici que les cinq types de documents les plus fréquents (version papier et électronique). Le style choisi est celui de la *Faculté de théologie et d'étude des religions de l'Université catholique de Louvain*, qui utilise un système « notes de bas de page ».

Le style complet peut être consulté à l'adresse suivante :

<https://www.uclouvain.be/fr/bibliotheques/btec/normes>

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

---

### A. Les documents imprimés

#### 1) Livre (*monographie*) : modèle

NOM DE FAMILLE de l'auteur en petites capitales Prénom de l'auteur, *Titre* en italiques (Collection, numéro dans la collection en chiffres arabes), 1<sup>ère</sup> ville d'édition – 2<sup>e</sup> ville d'édition, 1<sup>ère</sup> maison d'édition – 2<sup>e</sup> maison d'édition, date d'édition, mention d'édition éventuelle.

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

### 1) Livre (ou monographie) : exemples

BIANCHI Enzo, *Jésus et les femmes*, Montrouge, Bayard, 2018.

FOCANT Camille, WÉNIN André (éds), *Analyse narrative et Bible. Deuxième colloque international du RRENAB, Louvain-la-Neuve, avril 2004* (Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium, 191), Louvain, Peeters, 2005.

KAESTLI Jean-Daniel, MARGUERAT Daniel (éds), *Le mystère apocryphe. Introduction à une littérature méconnue* (Essais bibliques, 26), Genève, Labor et Fides, 2007, 2e éd. revue et augmentée.

RIMBAULT Gwennola, *Soutenir une démarche spirituelle en milieu hospitalier. Analyse de dialogues vécus en aumônerie hospitalière et réflexion théologique pour l'action pastorale* (Théologies pratiques), Bruxelles – Montréal, Lumen Vitae – Novalis, 2006.

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

---

### 2) Article de revue : modèle

NOM DE FAMILLE de l'auteur en petites capitales Prénom de l'auteur, « Titre exact et complet de l'article » (entre guillemets), dans *Titre de la revue* (italiques), tome (chiffres arabes, précédé par « t. »), année (sans parenthèses), pagination de l'article précédée de p. :

Pour un article d'une page : p. suivi du numéro de page.

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

### 2) Article de revue : exemples

GESCHÉ Adolphe, « L'identité de l'homme devant Dieu », dans *Revue théologique de Louvain*, t. 29, 1998, p. 3-28.

HAYOIS Gérald (propos recueillis par), « Albert Rouet. "Pour l'Église, peuple de Dieu" », dans *L'Appel. Le magazine chrétien de l'événement*, n° 298, 2007, p. 22-23.

MAES Bruno, « La formation des clercs. La faculté de théologie de l'université de Reims (1548-1793) et le collège des jésuites (1606-1764) », dans *Revue d'histoire ecclésiastique. Louvain Journal of Church History*, t. 104, 2009, p. 55-70.

SCHEID Eusébio Oscar, « A eucaristia e a pessoa humana », dans *Encontros teológicos*, t. 21, n° 2, 2006, p. 19-32.

WERS Lambert, « Siloë – CDD. Une librairie du futur », dans *Église de Liège*, avril 2007, p. 16.

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

---

### 3) Article (ou chapitre) d'ouvrage collectif : modèle

NOM DE FAMILLE de l'auteur en petites capitales Prénom de l'auteur, « Titre exact et complet de l'article » (entre guillemets), dans Prénom suivi du NOM DE FAMILLE de l'éditeur scientifique en petites capitales, *Titre de l'ouvrage collectif* (italiques) (Collection, numéro dans la collection en chiffres arabes), 1<sup>ère</sup> ville d'édition – 2<sup>e</sup> ville d'édition, 1<sup>ère</sup> maison d'édition – 2<sup>e</sup> maison d'édition, date d'édition, pagination de l'article précédée de p. (pour page) ou c. (dans le cas de colonnes).

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

---

### 3) Article (ou chapitre) d'ouvrage collectif : exemples

BEAUCHAMP Paul, « Saint Paul et l'Ancien Testament. Loi et foi », dans Camille FOCANT (éd.), *La loi dans l'un et l'autre Testament* (Lectio Divina, 168), Paris, Cerf, 1997, p. 110-139.

GILSON Étienne, « Nature et portée des preuves scotistes de l'existence de Dieu », dans *Mélanges Joseph Maréchal*, t. 2 : *Hommages* (Museum Lessianum. Section philosophique, 32), Bruxelles – Paris, L'Édition universelle – Desclée de Brouwer, 1950, p. 378-395.

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

---

### 4) Mémoire ou thèse (inédits) : modèle

NOM DE FAMILLE de l'auteur en petites capitales Prénom de l'auteur, *Titre* en italiques, s'il y a lieu : nombre de tomes, en chiffres arabes et suivi de t., entre parenthèses et en caractères romains (mémoire (thèse) inédit(e)), lieu de l'institution, nom de l'institution, date (dépôt, défense).

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

---

### 4) Mémoire ou thèse (inédits) : exemples

COSTA Noëlle, *Bouddhisme tibétain et école de Shingon : perception et diffusion en Occident* (mémoire inédit), Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 2013.

MEURS Delphine, *Les intérieurs des habitations des membres du noble et vénérable chapitre Sainte-Gertrude de Nivelles au XVIII<sup>e</sup> siècle (1705-1774) d'après les inventaires après décès* (mémoire inédit), Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1996.

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

---

### 5) Compte rendu : modèle

NOM DE FAMILLE de l'auteur du compte rendu en petites capitales Prénom de cet auteur, *Compte rendu de* (en italiques) Prénom de l'auteur du livre recensé NOM DE FAMILLE de cet auteur en petites capitales, *titre principal du livre* (en italiques), lieu d'édition du livre, date d'édition du livre, dans *Titre de la revue* (italiques), tome (chiffres arabes, précédé par « t. »), année (sans parenthèses), pagination de l'article précédée de p.

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

---

### 5) Compte rendu : exemples

BRITO Emilio, *Compte rendu de Pierre PIRET, L'affirmation de Dieu dans la tradition philosophique*, Bruxelles, 1998, dans *Revue théologique de Louvain*, t. 31, 2000, p. 277-278.

HAQUIN André, *Compte rendu de Paul Post, Jos PIEPER, Marinus VAN UDEN, The Modern Pilgrim*, Louvain, 1998, dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, t. 75, 1999, p. 541.

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

### B. Les documents électroniques : DOI, sinon URL

Il est parfois difficile d'identifier un document, soit parce que l'adresse URL change, soit parce qu'il en existe plusieurs versions. Pour pallier cette difficulté, l'International DOI Foundation a créé le **Digital Object Identifier (DOI)**, un numéro international unique et pérenne qui permet d'identifier et de localiser un objet documentaire publié sur Internet. Cet identificateur est affiché sur la notice du document. Tous les documents en ligne n'en présentent pas.

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

---

Si le document consulté sur Internet **possède un DOI**, il faut l'indiquer à la fin de la notice, après une virgule (DOI suivi d'un espace, d'un double point, d'un espace et du numéro correspondant, puis du point final). Dans ce cas, on n'indique pas d'autre mention (« en ligne », URL etc.).

Si le document **n'en possède pas**, il faut indiquer l'URL du document à la fin de la notice, après une virgule (en ligne : [https://lien\\_du\\_document.xyz](https://lien_du_document.xyz) (consulté le «date de consultation), point final).

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

---

Exemples de documents électroniques avec DOI :

LAPLANTINE François, MARTIN Jean-Baptiste Martin (éds),  
*Corps, religion, société*, Lyon, Presses universitaires de  
Lyon, 1991, DOI : 10.4000/books.pul.10352.

COMEAU Geneviève, « Pour une théologie pratique du  
dialogue inter-religieux », dans *Revue théologique de  
Louvain*, t. 43, 2012, p. 242-256, DOI :  
10.2143/RTL.43.2.2159009.

## 4.7.1 Le référencement dans la bibliographie

Exemples de documents électroniques avec URL :

FONDATION BERTELSMANN, *Moniteur des religions 2008 : l'Europe. Panorama des convictions et pratiques religieuses*, Gütersloh, Bertelsmann-Stiftung, 2008, en ligne : [https://www.bertelsmannstiftung.de/fileadmin/files/BSt/Publikationen/GrauePublikationen/GP\\_Moniteur\\_des\\_Religions\\_2008.pdf](https://www.bertelsmannstiftung.de/fileadmin/files/BSt/Publikationen/GrauePublikationen/GP_Moniteur_des_Religions_2008.pdf) (consulté le 8 septembre 2025).

BERGEY Ron, « L'élection dans le Deutéronome », dans *La Revue réformée*, n° 248, 2008, en ligne : <http://larevureformee.net/article/n248/I%20selection-dans-le-deuteronomie> (consulté le 8 septembre 2025).

## 4.7.2 *Les notes de bas de pages*

---

### a) Modes de citation

Lors de la rédaction du travail, les documents utilisés sont cités en notes de bas de page. Soit on puise des idées chez un auteur soit on reproduit des extraits de son œuvre.

Si l'on reproduit un extrait ou si l'on paraphrase un passage précis de l'œuvre d'un auteur, la citation en note de bas de page est suivie de la mention de la page ou des pages consultées.

Si on résume la pensée qu'un auteur présente dans l'ensemble d'un document, on cite aussi ce document mais sans mentionner de page précise.

## 4.7.2 *Les notes de bas de pages*

---

### b) Référence complète et référence abrégée

La référence complète est donnée lors de la première mention du document consulté. Elle est introduite en note de bas de page. Elle se fait sur le mode de la bibliographie finale, à l'exception :

- de la mention de l'auteur : initiale du prénom, suivie d'un point, d'un espace et du Nom en petites capitales ;
- en cas de citation textuelle ou de référence à un passage précis, de la mention de la page ou des pages consultées.

Dans la suite du travail, on en donne une référence abrégée. Le titre peut être abrégé, mais toujours de la même manière. Cette solution est à privilégier.

## 4.7.2 Les notes de bas de pages

### 1) Livre : modèles

#### - 1<sup>ère</sup> citation:

Initiale du prénom de l'auteur suivie d'un point NOM DE FAMILLE de l'auteur en petites capitales, *Titre* en italiques (Collection, numéro dans la collection en chiffres arabes), 1<sup>ère</sup> ville d'édition – 2<sup>e</sup> ville d'édition, 1<sup>ère</sup> maison d'édition – 2<sup>e</sup> maison d'édition, date d'édition, mention d'édition éventuelle, et, le cas échéant, page(s) concernée(s) introduite(s) par p.

#### - Citations suivantes :

Initiale du prénom de l'auteur suivie d'un point NOM DE FAMILLE de l'auteur en petites capitales, *Titre abrégé* en italiques, page(s) concernée(s) introduite(s) par p.

## 4.7.2 Les notes de bas de pages

---

### 1) Livre : exemple

- 1<sup>ère</sup> citation :

<sup>1</sup>G. BESSIÈRE, *Jésus selon Proudhon. La « messianose » et la naissance du christianisme* (Histoire), Paris, Cerf, 2007.

- Citations suivantes :

<sup>51</sup>G. BESSIÈRE, *Jésus selon Proudhon*.

## 4.7.2 *Les notes de bas de pages*

---

### 2) Article de revue : modèles

#### - 1<sup>ère</sup> citation:

Initiale du prénom de l'auteur suivie d'un point NOM DE FAMILLE de l'auteur en petites capitales, « Titre exact et complet de l'article » (entre guillemets), dans *Titre de la revue* (italiques), tome (chiffres arabes, précédé par « t. »), année (sans parenthèses), pagination de l'article précédée de p. et, le cas échéant, page(s) page(s) concernée(s) introduite(s) par p. et entre parenthèses.

#### - Citations suivantes :

Initiale du prénom de l'auteur suivie d'un point NOM DE FAMILLE de l'auteur en petites capitales, « Titre abrégé de l'article » (entre guillemets), et, le cas échéant, page(s) concernée(s) introduite(s) par p.

## 4.7.2 *Les notes de bas de pages*

---

### 2) Article de revue : exemple

- 1<sup>ère</sup> citation :

<sup>2</sup> A. GESCHÉ, « L'identité de l'homme devant Dieu », dans *Revue théologique de Louvain*, t. 29, 1998, p. 3-28.

- Citations suivantes :

<sup>52</sup> A. GESCHÉ, « L'identité de l'homme devant Dieu ».

## 4.7.2 Les notes de bas de pages

---

### 3) Article d'ouvrage : modèles

#### - 1<sup>ère</sup> citation:

Initiale du prénom de l'auteur suivie d'un point NOM DE FAMILLE de l'auteur en petites capitales, « Titre exact et complet de l'article » (entre guillemets), dans Initiale du prénom de l'auteur suivie d'un point suivi du NOM DE FAMILLE de l'éditeur scientifique en petites capitales, *Titre de l'ouvrage collectif* (italiques) (Collection, numéro dans la collection en chiffres arabes), 1<sup>ère</sup> ville d'édition – 2<sup>e</sup> ville d'édition, 1<sup>ère</sup> maison d'édition – 2<sup>e</sup> maison d'édition, date d'édition, mention d'édition éventuelle, pagination de l'article précédée de p. (pour page) ou c. (dans le cas de colonnes), et, le cas échéant, page(s) ou colonne (s) concernée(s) introduite(s) par p. ou c. et entre parenthèses.

#### - Citations suivantes :

Initiale du prénom de l'auteur suivie d'un point NOM DE FAMILLE de l'auteur en petites capitales, « Titre abrégé de l'article » (entre guillemets), et, le cas échéant, page(s) ou colonne (s) concernée(s) introduite(s) par p. ou c. et entre parenthèses.

## 4.7.2 Les notes de bas de pages

---

### 3) Article d'ouvrages : exemple

#### - 1<sup>ère</sup> citation:

<sup>3</sup> Y. LEDURE, « De l'athéisme à l'indifférence religieuse. Nouveau statut du religieux », dans F. LENOIR, Y. TARDAN-MASQUELIER (éds), *Encyclopédie des religions*, t. 2, Paris, Bayard, 2000, nouvelle éd. revue et augmentée, p. 2383-2392 (p. 2386).

#### - Citations suivantes :

<sup>53</sup> Y. LEDURE, « De l'athéisme à l'indifférence religieuse », p. 2386.

## 4.7.2 *Les notes de bas de pages*

---

### 4) Mémoire ou thèse (inédits) : modèles

#### - 1<sup>ère</sup> citation:

Initiale du prénom de l'auteur suivie d'un point NOM DE FAMILLE de l'auteur en petites capitales, *Titre* en italiques, s'il y a lieu : nombre de tomes, en chiffres arabes et suivi de t., entre parenthèses et en caractères romains (mémoire (thèse) inédit(e)), lieu de l'institution, nom de l'institution, date (dépôt, défense), éventuellement, entre parenthèses, et, le cas échéant, page(s) concernée(s) introduite(s) par p.

#### - Citations suivantes :

Initiale du prénom de l'auteur suivie d'un point NOM DE FAMILLE de l'auteur en petites capitales, *Titre abrégé* en italiques, et, le cas échéant, page(s) concernée(s) introduite(s) par p.

## 4.7.2 Les notes de bas de pages

---

### 4) Mémoire ou thèse (inédits) : exemple

- 1<sup>ère</sup> citation:

4 J.-C. GUYOT, *Le souvenir du mémorial de la passion selon Julienne de Cornillon* (mémoire inédit), Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1985.

- Citations suivantes :

54 J.-C. GUYOT, *Le souvenir du mémorial de la passion.*

## 4.7.2 *Les notes de bas de pages*

---

### 5) *Compte rendu : modèles*

#### - 1<sup>ère</sup> citation:

Initiale du prénom de l'auteur du compte rendu suivie d'un point NOM DE FAMILLE de cet auteur en petites capitales, *Compte rendu de* (en italiques) Initiale du prénom de l'auteur du livre recensé NOM DE FAMILLE de cet auteur en petites capitales, *titre principal du livre* (en italiques)<sup>9</sup>, lieu d'édition du livre, date d'édition du livre, dans *Titre de la revue* (italiques), tome (chiffres arabes, précédé par « t. »), année (sans parenthèses), pagination de l'article précédée de p., et, le cas échéant, page(s) page(s) concernée(s) introduite(s) par p. et entre parenthèses.

#### - Citations suivantes :

Initiale du prénom de l'auteur du compte rendu suivie d'un point NOM DE FAMILLE de cet auteur en petites capitales, *Compte rendu de* (en italiques) Initiale du prénom de l'auteur du livre recensé NOM DE FAMILLE de cet auteur en petites capitales, *Titre abrégé* en italiques, et, le cas échéant, page(s) concernée(s) introduite(s) par p.

## 4.7.2 Les notes de bas de pages

---

### 5) Compte rendu : exemple

#### - 1<sup>ère</sup> citation:

<sup>5</sup> E. BRITO, *Compte rendu de P. PIRET, L'affirmation de Dieu dans la tradition philosophique*, Bruxelles, 1998, dans *Revue théologique de Louvain*, t. 31, 2000, p. 277-278 (p. 277).

#### - Citations suivantes :

<sup>55</sup> E. BRITO, *Compte rendu de P. PIRET, L'affirmation de Dieu*, p. 278.